

Municipalité de la
Commune de Givrins

Préavis n° 29/2024
au Conseil Communal du 24 juin 2024

Comptes 2023

Responsable du dossier : M. Cédric Nardone, Municipal des finances

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Voici en détail les explications que la Municipalité peut fournir sur les comptes et l'exercice de l'année 2023.

Les comptes de fonctionnement se présentent de la manière suivante :

	Charges	Revenus
1 Administration générale	823'216.67	19'742.90
2 Finances	1'960'260.65	5'751'139.86
3 Domaines et Bâtiments	1'042'813.56	829'460.30
4 Travaux	821'714.94	364'559.25
5 Instruction publique et cultes	638'293.43	0.00
6 Police	322'480.53	24'825.29
7 Sécurité sociale	1'970'837.71	348'272.24
8 Services industriels	180'561.79	172'626.14
Total	7'760'179.28	7'510'625.98
Excédent de charges	249'553.30	

Remarques générales

A la demande du Municipal en charge des finances, le responsable du mandat au sein de la Fiduciaire Heller a été changé. Le nouveau responsable a formellement demandé l'ouverture de comptes. Par ailleurs, certains nouveaux comptes n'ont pas exactement la même nomenclature que précédemment, ceci afin d'être conformes avec MCH2.

Sans l'abandon de créances envers CAD Givrins SA à hauteur de CHF 331'985.45, la Commune aurait bénéficié d'un excédent de revenus de CHF 82'432.15.

Enfin, les intérêts payés en 2022 s'élevaient à CHF 29'178.86 contre CHF 100'242.36 en 2023. La quote-part du patrimoine a été mécaniquement augmentée.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 10 Autorités
101.300.01 Budget : 90'000.00 Compte : 135'259.05
Le support du boursier dans les tâches administratives de la police des constructions durant un trimestre, le sauvetage de CAD Givrins SA, la mise en place du Pôle Technique, incluant le traitement des dossiers et informations y relatives et la formation de la nouvelle collaboratrice, l'exécution de nombreuses tâches de conciergerie, ainsi que la finalisation du PACOM, ont généré de nombreuses heures de travail au sein de la Municipalité.
- 11 Administration
110.301 Budget : 115'206.40 Compte : 134'178.45
Le greffe Municipal a vu son salaire réévalué en début d'année afin de valoriser son rôle grandissant au sein de l'Administration Communale, compte tenu de ses responsabilités et de son expérience.
- 12 Service de l'économat
120.310 Budget : 7'000.00 Compte : 17'953.78
L'élection de 2 nouveaux municipaux a généré des frais d'impressions pour les élections, mais également de nouvelles cartes de visites.

- 13 Service du personnel, assurances
La répartition des charges sociales des employés par dicastère se fera en 2024 uniquement pour faciliter la lecture des comptes. Le budget avait été conservateur.
- 130.309 Budget : 0.00 Compte : 1'530.95
Les frais administratifs relatifs à l'AVS ont été enregistrés séparément.
- 14 Service des intérêts généraux
140.317 Budget : 35'000.00 Compte : 38'687.11
Un don exceptionnel de CHF 5'000 a été effectué en faveur de la Cantonale.
- 140.318.3 Budget : 99'500.00 Compte : 38'365.31
Les actions PECC budgétées pour 50'000 CHF n'ont pas toutes eu lieu. Les dépenses concernent la reprise du CAD pour environ 13'000 CHF, la participation de la Commune à Group IT pour 13'000 CHF environ également, le solde concernant des dépenses liées au PACOM et à diverses actions juridiques.
- 140.352 Budget : 81'200.00 Compte 43'288.35
Le budget est le maximum que Région Nyon peut nous charger. Les montants facturés à notre Commune auront été bien plus bas.
- 140.365 Budget : 500.00 Compte 4'053.30
Un don au FC Genolier Begnins de CHF 2'000 a notamment été effectué.
- 15 Affaires culturelles, loisirs
150.365 Budget : 12'000.00 Compte : 9'681.98
La différence provient d'un versement à la Société Coopérative de l'Asile du Marchairuz en 2022 pour 2'500 CHF. Il couvrait la législature en cours.
- 19 Service d'informatique Budget : 30'200.00 Compte : 46'095.03
La création du Pôle Technique a nécessité l'achat de matériel informatique, ainsi que l'intervention d'Ofisa pour sa mise en route. Par ailleurs, le personnel de la voirie a également été équipé d'un petit ordinateur afin de pouvoir mieux suivre ses tâches et reporter ses heures par dicastère.
De même, l'arrivée d'une Boursière ad intérim et de nouveaux Municipaux a généré des heures supplémentaires de support afin de configurer les accès au réseau.

2. FINANCES

- 20 Comptabilité
200.301 Budget : 60'320.00 Compte : 57'751.60
Le salaire du Boursier, parti en juillet, a été attribué entièrement à la Bourse, tandis que budget prévoyait 30% dédiés à la police des constructions, ce qui ne s'est réalisé que partiellement.
- 200.318 Budget : 4'400.00 Compte : 20'174.00
Les honoraires de la Boursière ad interim de juillet à décembre ainsi que les frais de recrutement ont été enregistrés dans ce compte.
- 21 Impôts
La bonne surprise de 2022 ne s'est pas reproduite en 2023. Le total des impôts est pratiquement au niveau du budget, mais en baisse de CHF 405'990.33 par rapport à 2022. L'impôt sur le revenu (- CHF 259'216.76) et sur la fortune (- CHF 167'933.59) ainsi que les droits de mutation (- CHF 138'990.40) sont en forte baisses.
Les hausses relatives à l'impôt sur les étrangers (+ CHF 99'153.53) et les gains immobiliers (+ CHF 124'399.35) ne compensent pas ces diminutions.
L'année 2023 fut un miroir inversé par rapport à 2022, les bonnes et les mauvaises surprises s'étant inversées.
De nouvelles provisions ont dû être comptabilisées au compte 210.380 sur le risque de recouvrement des impôts non encore encaissés. (CHF 32'246.00)

- 22 Service financier
220.330 L'abandon de créances envers CAD Givrins SA a été enregistré dans ce compte. Il pèse lourd dans les comptes de la Commune, mais permettra de répartir sur des bases saines.
- 220.352 Budget : 1'263'366.00 Compte : 1'395'771.00
La péréquation a pesé plus que budgeté, malgré une légère diminution par rapport à 2022.
- 220.352.1 Le décompte final de la péréquation 2023 a généré une charge supplémentaire de CHF 42'621.00.

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

- 32 Forêts et pâturages
320.315 Budget : 0.00 Compte : 6'014.10
Le carrelage extérieur du refuge a été en partie refait, des dalles ayant cassé, ceci pour CHF 4'727.50. D'autres frais d'entretien de moindre importance ont également été enregistrés dans ce compte.
- 320.352 Budget : 75'280.00 Compte : 111'982.69
La sécheresse a poursuivi ses ravages avec des coupes supplémentaires à la clé, et donc des charges supplémentaires. L'entrée de la commune de Trélex dans le groupement forestier La Coline permet de limiter les coûts de Givrins, mais ils demeurent malgré cela en augmentation.
- 321.314 Budget : 100'000.00 Compte 57'116.66
Les frais des chalets concernent les travaux effectués suivants :
- Les Coppettes CHF 4'931.68 (Tracteur, plateaux, grave)
 - La Pile-Dessous CHF 357.01. (électricité)
 - La Givrine CHF 35'572.85 (toiture, électricité, dallage)
 - La Baronne CHF 12'595.15 (électricité, peinture)
- 321.314.1 Budget :5'000.00 Compte : 19'877.59
Les travaux concernant l'entretien des pâturages ont été plus importants qu'escompté.
- 321.314.2 Budget :20'000.00 Compte : 24'455.00
D'importants travaux d'entretien ont été réalisés sur les murs en pierres sèches.
- 321.436 Budget :13'000.00 Compte : 836.00
Les subventions relatives aux murs en pierres sèches ont été enregistrées dans le compte 321.465. Elles ont été moins élevées que prévu.
- 350 Bâtiments communaux
Les frais de chauffage sont en baisse dans l'ensemble des bâtiments. La saison hivernale plus douce a permis de substantielles économies.
- 350.314.2 Budget : 1'500.00 Compte : 5'479.85
Des problèmes récurrents d'humidité sont présents dans l'immeuble dus à un manque d'isolation global du bâtiment. Afin de maintenir le logement dans un état acceptable (tâches d'humidité qui se forment sur les murs), une nouvelle peinture a été appliquée. Des travaux d'entretien non prévus ont été également effectués dans l'appartement d'un locataire.
- 350.314.3 Budget : 500.00 Compte : 6'844.00
Le remplacement d'appareils électroménagers est responsable du dépassement de budget.

- 351 Bâtiment Ecole
 351.310 Budget : 6'000.00 Compte : 0.00
 L'arrêt de travail prolongé du concierge a nécessité l'engagement d'une société de nettoyage qui a fourni ses propres produits.
- 351.314 Budget : 45'000.00 Compte : 84'189.21
 L'arrêt de travail prolongé du concierge a nécessité l'engagement d'une société de nettoyage pour un total de CHF 43'098.10
- 351.436 Budget : 0.00 Compte : 50'414.03
 Le remboursement par l'assurance du concierge a été enregistré dans ce compte.
- 352 Fontaines
 352.314 Budget : 24'000.00 Compte : 11'134.75
 Les travaux prévus à la fontaine de Couvaloup n'ont pas été exécutés cette année. Des travaux d'entretien ont toutefois été entrepris afin de maintenir ce patrimoine.
- 353 Auberge communale
 353.314 Budget : 5'000.00 Compte : 1'468.05
 Au vu des rénovations prévues pour 2025, le strict minimum d'entretien a été effectué en 2023.
- 353.3185 Budget : 0.00 Compte : 20'000.00
 Archeotech a effectué des relevés laserométriques en vue des travaux de rénovation à entreprendre.
- 357 Grande salle
 357.311 Budget : 0.00 Compte : 28'929.25
 L'éclairage, le beamer et la sono de la grande salle ont été remplacés. Par ailleurs, un wifi a été installé afin de faciliter les présentations.
- 358 Bâtiment église
 358.312 Le chauffage électrique est facturé selon son utilisation.
- 358.314 Un traitement contre les mouches doit être fait chaque année.

4. TRAVAUX

- 41 Service technique
 410.301 Budget : 36'192.00 Compte : 13'312.60
 Le budget prévoyait que le Boursier devait travailler 30% pour la Police des Constructions, ce qui n'a pas fonctionné comme prévu. Le salaire reflète les 3 mois passés par la personne engagée au Pôle Technique.
- 410.3092 Budget : 0.00 Compte : 2'412.35
 Les frais de recrutement du Pôle Technique ont été enregistrés dans ce compte.
- 410.311 Budget : 0.00 Compte : 4'591.85
 Le Pôle Technique a été équipé de matériel neuf, la Commune ne disposant pas de mobilier en réserve
- 42 Urbanisme
 420.309 Budget : 0.00 Compte : 3'021.00
 L'abonnement communal à Géoportail a été enregistré dans ce compte.
- 43 Routes
 430.301.1 Budget : 3'800.00 Compte : 9'828.40
 Outre les jobs d'été proposés aux jeunes du village, des tâches ont également été confiées à CTA Services et au Groupement Forestier, le préposé à la Voirie devant remplacer certaines tâches du Concierge pendant son arrêt de travail.

430.315 Budget : 1'000.00 Compte : 32'475.20

Le véhicule de la voirie montre de plus en plus de signes de faiblesses avec 2 importantes réparations. Il est envisagé de le remplacer en 2024.

44 Parcs, promenades, cimetières

440.314 Budget : 6'800.00 Compte : 15'763.46

Un mur communal a été refait pour une somme de CHF 8'800.00.

45 Ordures ménagères et déchetterie

Ce chapitre est équilibré par une attribution au fonds de réserve affecté.

450.318

Pour plus de transparence, ces dépenses ont été isolées des dépenses des ordures ménagères.

450.318.5 Budget : 8'900.00 Compte : 0.00

La brochure concernant la gestion des déchets n'a pas été réalisée.

46 Réseaux d'égouts et d'épuration

Malgré des charges maîtrisées, un prélèvement sur fond de réserve a été nécessaire.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Les montants sont reportés des comptes validés de l'AISGE.

6. POLICE

Rien de particulier à signaler.

7. SÉCURITÉ SOCIALE

71 Service social

Les montants correspondent aux montants facturés.

720.451.1

Bonne nouvelle, le Canton nous a remboursé CHF 347'209.60 pour 2022.

8. SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

Le poste 81 est équilibré par un prélèvement à la réserve de CHF 24'281.19.

Écritures comptables

Les amortissements du patrimoine financier s'élèvent à CHF 115'100.00, ceux du patrimoine administratif à CHF 259'280.00.

Le résultat des comptes épurés affiche une marge d'autofinancement de CHF 147'602.64.

L'endettement Communal au 31 décembre 2023 était CHF 9'590'983.70, soit en diminution de presque 1.5 million par rapport à 2022. de CHF 11'004'917.00 CHF

Conclusion

A l'examen du bouclage des comptes de l'année 2023, nous constatons un excédent de charges de CHF 249'553.30.

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Givrins :

vu le préavis n° 29/2024 relatif à la reddition des comptes 2023,
ouï le rapport de la Commission de gestion,
attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

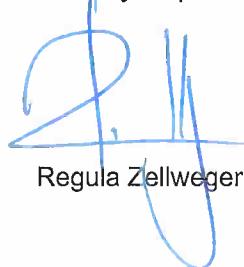
décide

1. d'approuver les comptes tels que présentés,
2. de donner décharge à la Municipalité ainsi qu'au boursier communal pour les comptes et la gestion de l'année écoulée.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 3 juin 2024 pour être soumis à l'approbation du Conseil Communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique



Regula Zellweger



Le Secrétaire



Alexandre Good

Annexes : - Bilan, comptes 2023
- Rapport de gestion 2023 de la Municipalité
- Rapport CAD Givrins SA